



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2556
28 juillet 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

Le journal
d'Arlette Laguiller

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Contre les mauvais coups de l'été



Préparons la riposte de la rentrée!

Impôts - APL

**Cadeaux aux riches,
guerre aux pauvres**

page 5

Migrants

**Manifestations
de solidarité**

page 4

Israël

**Provocation de
Netanhyaou**

page 6

Contre les mauvais coups de l'été, préparons la riposte de l'automne !

Au cœur de l'été, il n'est pas une semaine sans que le gouvernement n'annonce de mauvais coups contre les classes populaires.

Dernier en date: la réduction de l'APL et des autres aides au logement. On nous présente comme mineure une baisse de 5 euros par mois – quelle arrogance ! Ces aides permettent souvent aux plus modestes, aux étudiants des classes populaires par exemple, de se loger. Et c'est à eux que s'en prend le gouvernement, alors que le nombre d'expulsions locatives bat des records ! Et cela va s'aggraver car il envisage à l'automne une « remise à plat » des aides au logement, c'est-à-dire une baisse massive.

On a beaucoup commenté ces derniers jours le psychodrame autour de la démission du chef d'état-major des armées. En réalité, le budget de la défense va augmenter, comme l'a rappelé Macron. En revanche, le gouvernement va réduire des budgets dont ceux de l'égalité hommes-femmes, de l'aide au développement, ou encore de l'enseignement supérieur. Pourtant, alors que des dizaines de milliers de bacheliers ne trouvent pas de place à l'université, la solution envisagée est de mettre en place une sélection, à la manière des universités américaines.

L'argument de l'équilibre budgétaire est mensonger. La semaine dernière, le gouvernement a discrètement annoncé la suppression de la taxe sur les dividendes versés aux actionnaires, un impôt qui rapporte 2 milliards d'euros par an, soit cinq fois le gain permis par le coup de rabot sur les aides au logement ! Et il prépare une réforme qui va réduire à peu de chose l'impôt sur la fortune et priver l'État de 3 ou 4 milliards. En même temps, la CSG augmentera de 1,7 point et les retraités en paieront le prix fort. En réalité, il ne s'agit pas d'équilibrer le budget, mais de faire payer aux classes populaires les cadeaux fiscaux faits aux riches.

Autre coup bas de l'été: la réforme du compte pénibilité, qui devait permettre aux salariés concernés de partir un peu plus tôt à la retraite. Le patronat ne voulait pas accorder la moindre concession aux salariés portant des charges lourdes, exposés à des vibrations ou encore à des risques chimiques. Le gouvernement a obtempéré.

Et puis, le Parlement continue d'examiner la réforme du

Code du travail. Sans qu'on sache le détail des futures ordonnances, il est clair qu'elles seront dictées par le Medef.

Ainsi, alors que jusqu'à présent les accords d'entreprise ne pouvaient être moins favorables aux salariés que les accords de branche, ce sera l'inverse: le patronat pourra fixer les règles.

La réforme vise aussi à faciliter l'usage des contrats de chantier ou de mission à la place des CDI, autrement dit à généraliser la précarité. Elle facilitera les règles des licenciements et pourrait permettre au patronat de modifier sans obstacle les contrats de travail pour augmenter les horaires ou réduire les salaires.

Et quand les salariés seront licenciés, les recours devant les Prud'hommes seront plus difficiles. Les capitalistes veulent réduire les indemnités accordées. Pour eux, elles sont toujours excessives, comme le montre le cas de cette ancienne forge des Ardennes, dont les ex-salariés viennent d'être condamnés à rembourser la moitié de leurs indemnités neuf ans après leur licenciement.

Autrement dit, la réforme vise à ramener le droit du travail un siècle en arrière.

Il ne faut pas l'accepter. Les dirigeants de la CFDT et de FO, toute honte bue, font l'éloge de cette réforme. Ceux de la CGT se prêtent aussi au jeu de dupes qu'est la négociation, mais au moins ils appellent à se mobiliser mardi 12 septembre contre cette future régression sociale.

Il faut saisir cette occasion pour montrer notre refus. Une seule journée ne pourra bien sûr suffire à faire reculer le gouvernement. Mais elle peut permettre d'amorcer une riposte.

De toute façon, le seul langage que comprend le gouvernement, c'est le rapport de force. Macron n'est pas le premier à se prendre pour Jupiter et à jouer au chef de guerre. Et face à la colère du monde du travail, face à des grèves et des manifestations de masse, il serait tout aussi impuissant que Villepin, qui dut retirer le CPE en 2006, ou que Juppé, qui dut remballer sa réforme des retraites en 1995.

Le gouvernement utilise l'été pour multiplier les coups bas contre les travailleurs. Eh bien, nous devons en profiter pour prendre des forces en vue de la rentrée !

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Loi travail : face aux exigences du patronat, imposer celles des travailleurs	3
Contre Macron et les patrons, mobilisation le 12 septembre	3
La Marine se mouille pour un milliardaire	3
Migrants : à Calais, le gouvernement réprime et harcèle	4
à Rennes, solidarité contre l'évacuation	4
Front national : dans le camp des patrons	4
Allègements d'impôts pour les plus riches	5
Baisse des APL contre les plus pauvres	5
Droits des femmes : les associations au régime sec	5
Aide publique au développement : victime des économies	5
Chômeurs : dans le collimateur du gouvernement	8

Lutte contre le sida : pas une priorité pour le gouvernement	8
États généraux de l'alimentation : les vrais sujets	8
Justice pour Adama Traoré !	8
Budget militaire : le pactole des marchands de canons	12
DANS LE MONDE	
Israël : provocation à Jérusalem	6
Hongrie : Netanyahu soutient l'antisémitisme	6
Turquie : ubuesque, mais pas drôle	6
Eau potable : pas pour tout le monde	6
Allemagne : accord entre malfaiteurs	7
Frontière mexicaine : le mur de la honte, le désert de la mort	7
IL Y A CENT ANS	
1917 : l'entrée en guerre des États-Unis	7

ENTREPRISES	
SmurfitKappa CNC Reims : grève contre un licenciement	9
Nobel plastiques Automotive (Vitry-le-François) : en grève	9
Ardennes Forges : la justice fait les poches des licenciés	9
Hôpital psychiatrique Saint-Egrève : la direction contre les travailleurs mobilisés	10
Hôpital Saint-Antoine - Paris 12 ^e : y'a pas écrit La Poste !	10
LU - Cestas : sauvegarder le temps de pause	10
Française de Mécanique Douvrin : PSA détruit les emplois et surexploite ceux qui restent	10
RUSSIE 1917	
26 juillet, VI ^e Congrès du Parti bolchevique : le parti de Lénine et Trotsky	11
CARAVANES	
Les étapes des caravanes d'été de Lutte ouvrière	12

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Loi travail : face aux exigences du patronat, imposer celles des travailleurs

Judi 27 juillet, le Sénat devrait avoir voté la loi d'habilitation qui autorise le gouvernement à publier le 21 septembre les ordonnances qui modifieront de façon radicale le Code du travail.

La ministre du Travail, Muriel Penicaud, a tenu à préciser que le gouvernement veut mettre fin au « droit du travail (...) conçu sur un modèle qui est celui de l'emploi à vie dans une grande entreprise industrielle ». Il faut toute la suffisance d'un serviteur du patronat pour oser sortir de telles énormités. Les patrons n'ont pas attendu Macron et ses ordonnances pour illustrer ce que signifie pour eux « l'emploi à vie » : jeter à la rue et transformer en chômeurs près

de six millions de travailleurs, alors que la fortune des plus riches capitalistes a été multipliée par dix en 20 ans. À quoi il faut ajouter la précarité de millions de salariés.

Quant aux prétendues entraves aux licenciements, de quoi parle-t-on ? Il y a chaque année plus d'un million de licenciements, dits « individuels » pour l'immense majorité. Cela montre le peu d'obstacles auxquels se heurtent les patrons quand ils veulent se débarrasser de

leurs salariés. Sans oublier les ruptures du contrat de travail dites « conventionnelles », qui permettent de se débarrasser d'un salarié sans procédure ni risque de contestation, et qui pour le dernier semestre ont dépassé les 200 000.

Le patronat veut revenir sur ce qu'il avait dû concéder à l'ensemble de la classe ouvrière dans le passé. Comme il a un sens aigu du rapport de force, il pense que le chômage de masse, l'absence de réactions massives et radicales du monde du travail dans la dernière période, peuvent lui permettre d'y arriver. Et la loi préparée par le gouvernement vise à l'aider.

Contre Macron et les patrons, mobilisation le 12 septembre !

Les rencontres entre le gouvernement et les confédérations syndicales, six heures de prétendus échanges pour chaque organisation, sont terminées. Le projet de loi d'habilitation qui permettra à Macron et Philippe de prolonger et renforcer la loi travail est devant le Parlement. Chacun sait ce qui sortira de cette chambre d'enregistrement des volontés présidentielles et patronales : l'adoption d'un plan d'attaques contre les travailleurs.

Nombre d'articles du Code du travail qui tempéraient jusqu'à présent l'arbitraire patronal vont être remaniés. L'inversion de la hiérarchie des normes, c'est-à-dire la priorité désormais légalement donnée aux accords d'entreprise est justifiée par la ministre du Travail selon laquelle

« il faut que les entreprises et les salariés soient co-auteurs de la norme sociale alors qu'aujourd'hui la majorité des règles relèvent de la loi ». Les indemnités en cas de licenciement abusif seraient plafonnées. On verra la précarité des emplois institutionnalisés par les contrats de mission remplaçant de plus en plus les CDI. Le pouvoir d'achat des salaires et pensions sera entamé par l'augmentation de la CSG et, afin de servir d'exemple, le blocage du salaire des employés de l'État...

La régression des droits et des conditions de vie du monde du travail, organisée par les gouvernements successifs, s'accélère avec Macron et Philippe, qui prévoient d'intensifier encore davantage les attaques en s'en prenant, prochainement, à l'assurance

chômage et aux retraites.

Le grand patronat, les groupes de l'industrie et de la finance qui veulent que leurs profits franchissent de nouveaux sommets, sont satisfaits des intentions affichées du nouveau gouvernement et des premières preuves données. Mais les bourgeois sont à l'offensive et aucune pause n'est à espérer.

Quant aux directions syndicales, pourtant bien édifiées sur le projet de la nouvelle loi travail, elles n'en continuent pas moins à apprécier le « dialogue et les marges de progression réelles », pour la CFTC ou la « concertation » à laquelle il faudrait « laisser une chance », pour Force ouvrière. Philippe Martinez lui-même, pour la CGT, se déclare opposé à « 99 % » du projet gouvernemental, mais sans dire ce que comprend le 1 % restant, et attend fin août le texte des ordonnances « pour y voir clair ».

C'est pourtant clair ! Les patrons, grands et petits, se sentent le vent en poupe pour multiplier les attaques. La guerre contre le monde du travail s'accélère.

La journée de grève et manifestation contre la loi El Khomri aggravée version Macron, à l'appel de la CGT, sera une occasion d'entamer la contre-offensive, la plus massive possible.

Viviane Lafont



Lors de la manifestation du 15 septembre 2016 contre la loi travail.

Pour faire reculer la condition ouvrière, les patrons comptent sur ce qu'ils appellent le dialogue social. Et bon nombre de commentateurs ou même de dirigeants syndicalistes marchent dans la combine. Négocier dans ces conditions signifie négocier des reculs pour l'ensemble des travailleurs, car c'est négocier sur les revendications du patronat. Or, négocier un recul, et le qualifier d'avancée, est pire que de se le voir imposer. C'est encore plus démoralisant, car c'est accepter de considérer comme nécessaire la détérioration de son salaire, de ses conditions de vie et de travail.

Les attaques contenues dans la future loi travail font partie de cette offensive générale entreprise par le patronat. Il est nécessaire de se préparer à y riposter efficacement. Le piège est de prétendre « être réaliste » en se contentant, comme certains, de vouloir simplement essayer de minorer les effets des ordonnances. Par exemple en se satisfaisant du fait que les reculs voulus par

le patronat soient négociés au niveau de la branche au lieu de l'être au niveau de l'entreprise. Mais un recul, qu'il soit négocié au niveau de la branche ou de l'entreprise, une fois conclu, reste un recul pour les salariés. C'est le cas, par exemple, du dernier accord de branche des 150 000 salariés de l'habillement qui autorise désormais tous les patrons à imposer le travail du dimanche.

Comme le patronat et le gouvernement le montrent, tout dépend du rapport de force entre le monde du travail d'une part, les capitalistes et leur gouvernement d'autre part. C'est bien pourquoi seule la mobilisation des travailleurs, les 30 millions de salariés, fixes, précaires, privés d'emploi ou agents des services publics, sera capable d'inverser le cours des choses, le jour où ils se mettront en mouvement pour leurs propres intérêts. Pour en finir avec des années et des années de reculs et d'attaques patronales, il faut remettre en avant les exigences du monde du travail.

Paul Sorel

Bernard Arnault : la Marine se mouille pour un milliardaire

L'an dernier Bernard Arnault avait eu bien du malheur. Son yacht de 101,5 mètres ne pouvait pas légalement mouiller dans le Golfe de Saint-Tropez : trop long.

Mais une bonne fée s'était chargée de lui sécher ses larmes. Le vice-amiral d'escadre Charles-Henri du Ché, préfet maritime de Méditerranée, lui avait accordé une dérogation « pour des raisons de sécurité » suite à l'attentat de Nice ; sans que l'on comprenne bien le rapport entre le camion

blanc meurtrier et le yacht, à part la couleur...

Cet été le milliardaire, soutien de Macron et dont la presse a largement contribué à la fabrication du nouveau président, a eu droit à une autre petite récompense : la Marine nationale lui a fourni des plongeurs-démineur pour lui trouver un mouillage adapté à la législation.

Un État décidément aux petits soins pour les riches, sur terre, sur mer, et même désormais sous l'eau.

L.D.



Migrants : à Calais, le gouvernement harcèle et réprime...

À Calais, les associations ne cessent de dénoncer l'attitude inhumaine de l'État et les entraves qu'elles subissent pour venir en aide aux réfugiés revenus quelques mois après la fermeture de la Jungle en octobre 2016. Un responsable d'une de ces associations, l'Auberge de migrants, en témoigne.

Au moment du démantèlement en octobre 2016, environ 10 000 personnes ont été réparties un peu partout en France dans les CAO (centre d'accueil et d'orientation), mais certaines d'entre elles, ou d'autres, sont revenues et les migrants sont aujourd'hui entre 500 et 600. Pour la plupart, ils souhaitent aller en Angleterre où ils ont des proches et dont ils parlent la langue.

Non seulement le gouvernement ne fait rien pour les accueillir, mais il envoie ses policiers pour empêcher les bénévoles qui viennent distribuer la nourriture de le faire correctement. L'une d'entre elles raconte qu'elle est restée 22 heures en garde à vue car, dans une bousculade entre bénévoles et CRS, lors d'une distribution de nourriture que ces derniers venaient perturber, un commissaire aurait reçu par mégarde un peu de la soupe destinée aux migrants sur son uniforme.

Les camionnettes qui servent à transporter nourriture et vêtements sont régulièrement verbalisées : par exemple, 135 euros d'amende pour « circulation de véhicule à moteur non muni de pneumatiques » ! Autres motifs : « essuie-glace non performant » (45 euros), « manque de liquide lave-glace ». Un fourgon a été mis en fourrière pour deux pneus avant en bon état mais de marques différentes. On le voit,

l'imagination policière n'a pas de limites.

De même, puisqu'elles servent de la nourriture, les associations sont constamment contrôlées sur les normes d'hygiène, qu'elles essaient de respecter scrupuleusement. Les autorités viennent ainsi vérifier si la soupe est à la bonne température, alors que par ailleurs elles se désintéressent des conditions d'hygiène dans lesquelles vivent les migrants. En effet, elles s'opposent à la mise en place de points d'eau ou à la construction de toilettes. Lorsque sont démantelés des camps en reconstitution, les biens rassemblés par les migrants, couvertures, parfois chaussures et autres sont jetés. Ces contrôles visent en fait à mettre quotidiennement des bâtons dans les roues aux associations. Heureusement, toutes ces tracasseries n'entament pas leur

détermination.

Autour de Calais, des immenses grillages, surmontés de barbelés, isolent l'autoroute et le port. Des migrants se retrouvent souvent à errer sur les routes et les autoroutes. Des barrages de fortune se multiplient sur les accès routiers menant à l'enceinte portuaire de Calais, les migrants espérant profiter de l'arrêt des véhicules pour monter à bord et tenter le passage en Angleterre. Tout cela touche les habitants de Calais dans leur vie quotidienne, et pose problème même à ceux qui sont révoltés par le sort inhumain réservé à ces hommes et ces femmes.

Mais les autorités anglaises et françaises qui se sont mises d'accord sur l'installation de ces barrières sont les seules responsables de cette situation, pas les migrants qui ne cherchent qu'à rejoindre leurs proches de l'autre côté de la Manche ! Des associations comme l'Auberge de Migrants défendent la seule solution qui serait vraiment humaine : les laisser circuler et s'installer librement là où ils le souhaitent.

Correspondant LO



PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS



... à Rennes, solidarité contre l'évacuation

Lundi 17 juillet au matin, 175 demandeurs d'asile, dont de nombreux enfants, ont dû évacuer les locaux d'une ancienne maison de retraite qu'ils occupaient depuis des mois dans le quartier de la Poterie, à Rennes. La raison invoquée est que la convention passée entre les associations et le groupe immobilier propriétaire du lieu arrivait à son terme.

Or, le matin même, aucune solution de relogement n'avait été trouvée. La préfecture bloquait en effet toutes les propositions. Elle annonçait avec cynisme qu'il ne s'agissait pas là d'une situation d'urgence, que les services de l'État n'avaient donc pas à intervenir en faveur des migrants. Le préfet est ainsi allé jusqu'à interdire à la mairie d'héberger les migrants dans un gymnase !

Mais c'était sans compter avec la solidarité des habitants et des associations. Dès 9 heures, plusieurs dizaines étaient à pied d'œuvre pour aider les uns et les autres à déplacer leurs affaires, certains proposant même des hébergements. Ils ont ensuite accompagné les migrants et ont continué à faire pression sur le préfet jusqu'à ce qu'il accepte la solution d'hébergement dans le gymnase, dans le courant de l'après-midi.

Là encore, pas la moindre aide des pouvoirs publics pour emmener les migrants jusqu'à leur lieu d'hébergement, il a fallu que les bonnes volontés continuent de gérer l'ensemble de la situation, jusque tard dans la soirée. Le soir, pas une des personnes évacuées le matin n'a dormi à la rue. Mais le gymnase ne leur était accessible que la nuit, ce qui impliquait que les familles devaient passer leurs journées à errer dans les rues, sans même avoir accès à un point d'eau !

Face à l'inhumanité du gouvernement et des autorités, les migrants ont heureusement pu compter sur des soutiens. Ce qui fait que depuis huit jours aucune famille ne s'est retrouvée à la rue, même si les solutions prises sous la pression des mobilisations successives ne sont que provisoires.

Correspondant LO

Front national : dans le camp des patrons

À l'issue de son séminaire de « refondation » tenu les 22 et 23 juillet, le Front national a publié un communiqué qui insiste sur la nécessité de reléguer la sortie de l'euro au second plan derrière la défense de la « souveraineté territoriale, et donc de la maîtrise de nos frontières migratoires et commerciales ». De cette réunion, il n'est donc rien sorti de nouveau. Quel que soit

l'ordre de ses « priorités », le Front national continue de montrer du doigt les immigrés, les étrangers, à prétendre que les travailleurs sont protégés par les frontières monétaires et autres. Cette démagogie continue à semer la division entre travailleurs. Et diviser les travailleurs, c'est bien aider les patrons à régner.

« Contre le gouvernement Macron, soutenez la

seule opposition », peut-on lire sur le site du Front national. Mais une opposition qui promet aux entrepreneurs une « respiration fiscale », donc de nouvelles baisses d'impôt pour les patrons. Une opposition qui défend l'armée dont la bourgeoisie s'est toujours servie contre les travailleurs. Marine Le Pen a en effet dénoncé avec virulence les prétendues restrictions du budget de la

Défense nationale, parlant de « sacrifices scandaleux » et défendant le général démissionnaire.

Quant à sa critique de la réforme du Code du travail, Marine Le Pen ne le fait que du point de vue des patrons. Ainsi, que propose le FN face à la loi travail sur son site ? Il propose « un vrai projet pour les entreprises », à savoir « 2% de l'assurance vie pour doper l'innovation

en France, libérer l'accès au crédit pour les TPE/PME avec des taux préférentiels, centrer le CICE sur les PME et les start-up. » Il ne s'agit là que de mesures favorables au patronat.

Les travailleurs qui pensent voir en Marine Le Pen une opposition à Macron se trompent gravement. Tout comme lui, elle se place dans le camp des riches et patrons.

Aline Rétesse

Droits des femmes : les associations au régime sec

Malgré les dénégations de la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, les subventions aux associations féministes ont bien été amputées de 7,5 millions d'euros.

Le 17 juillet, le Planning familial, le Collectif féministe contre le viol, Femmes solidaires et d'autres associations avaient tiré la sonnette d'alarme, inquiètes des coupes envisagées dans leur budget. Certaines n'avaient pas encore reçu la première tranche de leur financement. L'Association contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), qui accueille de plus en plus de victimes, n'avait pas eu de réponse à sa demande d'augmentation du budget qui lui permet d'aider les victimes dans leurs démarches juridiques.

Marlène Schiappa, la secrétaire d'État, ne parlait

que d'économies minimales sur des frais de fonctionnement, les notes de frais et autres réceptions. Mais elle insistait sur le fait qu'il ne fallait accorder de subventions qu'aux associations menant des « actions effectives et efficaces ». Une restriction inquiétante de la part d'un gouvernement adepte de la rentabilité avant tout.

On en voit le résultat : le gouvernement Macron a été capable d'amputer d'un quart un budget de moins de 30 millions d'euros, le plus petit des différents ministères, qui représente 0,006 % du budget total de l'État!

Informez les femmes

de leurs droits, protéger celles qui sont victimes de violences, les héberger, les aider à porter plainte, former des travailleurs sociaux, donner aux filles et aux garçons des informations sur la contraception et défendre le droit à l'interruption volontaire de grossesse, tout cela réclame des locaux, des formations, de l'argent.

Tous les gouvernements se sont déchargés d'une partie des tâches de protection sociale sur des associations, qui bouclent leur budget par des appels aux dons et du bénévolat. Macron candidat se prétendait « profondément féministe ». On en a la démonstration avec son gouvernement qui sabre dans le financement de ce qui devrait être un service public entièrement assuré par l'État.

Sylvie Maréchal



Baisse des APL : contre les plus pauvres

Le gouvernement vient d'annoncer une baisse des aides au logement (APL, ALF et ALS) de 5 euros par mois et par foyer à partir du mois d'octobre. Une nouvelle mesure antipauvres.

Ce gouvernement n'est pas le premier à s'attaquer aux APL. Mais, malgré ces baisses successives, 6,5 millions de foyers, soit 13 millions de personnes, en bénéficient encore, dont 60% vivent sous le seuil de pauvreté.

Le gouvernement prétend que 5 euros, ce n'est pas grand-chose. Pour une personne au RSA c'est plus de 1% de son revenu mensuel. Selon l'association ATD Quart Monde, « un allocataire du RSA touche 472 euros par mois. Une fois toutes ses dépenses courantes déduites, il ne lui reste que 58 euros pour se nourrir, soit moins de

2 euros par jour. Pour lui, 5 euros, c'est énorme. » Quant aux 800 000 étudiants qui touchent les APL, un sur quatre vit déjà sous le seuil de pauvreté, tandis que le loyer représente en moyenne plus de 50% de leur budget. Pour eux aussi, 5 euros, c'est vital. Pour justifier cette mesure, certains accusent les APL de faire augmenter les loyers. C'est faux car les loyers, avec ou sans APL, n'ont cessé d'augmenter.

Le gouvernement prend ostensiblement aux pauvres pour donner aux riches. Ainsi, les 400 millions d'euros par an d'économies attendues iront remplir les cassettes des plus riches, car dans le même temps, l'ISF va baisser! Les assistés ne sont pas ceux que l'on montre du doigt.

Line Kovic

Allègement d'impôts : pour les plus riches

Macron a annoncé en catimini, pour 2018, des mesures fiscales qui ne profiteront qu'aux plus riches.

L'une d'elle consiste à transformer l'impôt sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI). L'impôt ne porterait plus que sur le patrimoine immobilier. Les actions, les obligations ne seraient plus concernées. Cette mesure ne concerne que les 340 000 foyers qui payent l'ISF et leur ferait récupérer 3 milliards par an. En réalité, un tiers d'entre eux, dont la fortune est constituée à 30% de valeurs immobilières, seront les vrais gagnants de cette mesure.

Une deuxième mesure en faveur des riches consiste à abandonner la progressivité des impôts sur les revenus de l'épargne. Il s'agit des dividendes, des loyers perçus. Ces sommes seront taxées à 30%, quel que soit leur montant. Ainsi un contribuable ayant des

dizaines d'appartements en location ou des revenus liés à un portefeuille d'actions important s'acquittera proportionnellement autant que celui qui ne possède que quelques actions ou un logement mis en location.

Sur les onze milliards de baisse d'impôts, 46% reviendraient aux 10% les plus riches.

Si Macron se met ouvertement au service des riches, ce n'est pas seulement à cause de son passé de banquier ou de chouchou des riches. C'est parce que les capitalistes sont les vrais maîtres de la société et arrivent à dicter leur politique aux gouvernements, quelle qu'en soit l'étiquette.

Le « souffle fiscal » de Philippe et de Macron est la poursuite des politiques menées depuis des années pour permettre aux riches de s'emparer d'une partie de plus en plus importante du budget de l'État.

Inès Rabah



Action de rue contre les coupes budgétaires le 21 juillet 2017.

Aide publique au développement : victime des économies

Gérald Darmanin, ministre des Comptes publics, a déclaré que la moitié des 282 millions d'économies immédiates demandées au ministère des Affaires étrangères sera prise sur l'aide publique au développement.

L'annonce a soulevé l'indignation des ONG. « La plus importante coupe budgétaire de l'aide publique au développement jamais connue », a dénoncé un responsable d'Oxfam, ajoutant : « C'est l'équivalent de 1,9 million de personnes qui n'auront plus accès à des soins de santé primaire ».

Pendant la campagne, Macron avait pourtant multiplié les déclarations rassurantes : « Je veux que

nous ayons une stratégie française et européenne ambitieuse en terme d'aide publique au développement... » ; et, le soir de son élection : « La France sera présente et attentive (...) au respect des engagements pris en matière de développement... ».

Il recommençait le 13 juillet – donc après l'annonce de Darmanin : « Notre intérêt nous commande de nous interroger

sur les racines de la violence, de nous battre aussi pour l'éducation, le développement... ». Lundi 24, il recevait le chanteur Bono, porte-parole d'une autre ONG, et, peu avare de mensonges, il lui expliquait qu'il voulait maintenir l'objectif de 0,55% du PIB, en 2022, consacré à l'aide publique au développement.

L'ONU avait demandé aux pays riches de porter l'aide au développement à 0,7% du PIB. C'était en 1970. Depuis, 47 ans de promesses et surtout de famine.

Macron prend la suite.

Pierre Lemaire

Israël : provocation à Jérusalem

Cinq morts et 825 blessés palestiniens, trois morts israéliens, voilà au 23 juillet le bilan de la provocation organisée par Netanyahu. Il a fallu la crainte d'un risque d'embrasement pour que le gouvernement israélien décide d'enlever les portiques de sécurité qu'il avait mis en place à l'entrée de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem.

Netanyahu a voulu jouer la fermeté sous le prétexte usé d'assurer la sécurité des Israéliens. Mais les mesures discriminatoires à l'encontre des Palestiniens, en restreignant leur liberté de circulation et leur possibilité de se rendre à la mosquée d'Al Aqsa, ont mis le feu aux poudres.

De nombreux Palestiniens peuvent craindre que l'objectif de Netanyahu soit de renforcer le contrôle de l'État israélien sur la

totalité de Jérusalem, y compris sur les édifices religieux musulmans. La gestion de cette esplanade des Mosquées résulte d'un compromis établi en 1967, à la fin de la guerre des Six-Jours, qui place l'administration de ce lieu sous l'autorité jordannienne. Mais religieux et ultra-nationalistes israéliens revendiquent le contrôle de l'État juif sur ces lieux symboliques, voire leur destruction, et Netanyahu s'adresse à cette frange réactionnaire.



Affrontements aux abords de l'esplanade des Mosquées.

En septembre 2000, l'esplanade des Mosquées avait déjà été le théâtre d'une provocation, organisée cette fois par Ariel Sharon, qui avait déclenché ce qu'on a appelé la seconde Intifada, faisant en quinze jours plus de 200 morts parmi les Palestiniens et une dizaine parmi les Israéliens. Ces

derniers mois, la tension était moindre. Mais en réalité la guerre contre le peuple palestinien n'a jamais véritablement cessé.

Toute la politique des dirigeants israéliens ne peut qu'attiser la haine et la colère des Palestiniens. L'État israélien cherche à repousser les Palestiniens hors de la ville

de Jérusalem. En Cisjordanie, la colonisation se poursuit à un rythme effréné. Ni l'émissaire américain envoyé par Trump, ni une énième résolution de l'ONU ne représentent de réelles solutions pour sortir les Palestiniens et les Israéliens de l'impasse du nationalisme et du sionisme.

Christian Chavaux

Hongrie : Netanyahu soutient l'antisémitisme

Le 16 juillet, en invitant Benjamin Netanyahu à Paris pour lui servir de témoin moral dans la dénonciation de l'antisémitisme, Macron n'aura pas été très regardant.

Dès le lendemain Netanyahu se rendait en Hongrie pour soutenir le Premier ministre Viktor Orban. Non seulement celui-ci n'a de cesse de réhabiliter l'amiral Horthy, antisémite notoire allié de Hitler durant la Seconde Guerre mondiale, mais il alimente depuis des mois une campagne aux relents antisémites contre

Georges Soros.

Le milliardaire américain d'origine juive hongroise est la cible des calomnies du gouvernement Orban car il finance en Hongrie des ONG favorables aux minorités non magyares, aux migrants refoulés et maltraités par la police, et une université privée plutôt hostile au pouvoir. L'ambassadeur d'Israël en Hongrie, qui avait dénoncé une campagne d'affiches « qui évoque de tristes souvenirs et sème la peur et la haine », a été sèchement recadré par Netanyahu.

Celui-ci reproche à Soros

de soutenir, en Israël, des ONG trop critiques vis-à-vis de l'occupation de la Palestine. Netanyahu partage surtout avec Orban et les chefs d'États polonais, tchèques et slovaques qu'il devait rencontrer à Budapest la même hostilité à l'accueil en Europe des réfugiés fuyant la guerre au Moyen-Orient.

Netanyahu, le dernier ami de Macron, n'hésite pas à cautionner des politiciens réactionnaires prêts à s'appuyer sur les pires préjugés racistes et antisémites.

Xavier Lachau

Eau potable : pas pour tout le monde

2,1 milliards d'êtres humains, soit près de trois sur dix, n'ont pas accès à l'eau potable. Plus du double ne disposent pas d'un assainissement sûr.

L'étude émane de l'OMS. Elle explique que cette situation engendre de nombreuses morts. « Avoir accès à l'eau salubre, à l'assainissement et à l'hygiène à domicile ne devrait pas être un privilège exclusivement réservé aux riches vivant en milieu urbain », a déploré le directeur général de l'OMS.

Mais pourquoi en

est-on encore là ? L'argent ne manque pas, à en juger par les milliards qui font le tour de la planète en quête d'un investissement spéculatif, les connaissances techniques et les travailleurs qualifiés non plus... Mais le capitalisme ne se préoccupe des besoins humains que s'ils constituent des marchés solvables. Il laisse le reste à la charité publique et plus souvent encore privée. L'humanité veut d'autres lois.

P.L.

Turquie : ubuesque mais pas drôle

Lundi 24 juillet s'est ouvert à Istanbul le procès de 17 journalistes de *Cumhuriyet* (*La République*), quotidien turc qui fait l'objet des foudres du gouvernement d'Erdogan.

La vague de répression qui sévit dans le pays depuis plus d'un an n'a en effet pas épargné ce journal, qu'on peut comparer au quotidien *Le Monde* et qu'on ne peut certes pas considérer comme un brûlot révolutionnaire. Mais, alors que le régime a pratiquement placé sous son contrôle direct toute la presse écrite et audiovisuelle, *Cumhuriyet* reste un organe d'information indépendant sur lequel il n'a pas pris. En particulier, il ne pardonne pas à son directeur, Can Dündar, aujourd'hui réfugié en Allemagne, d'avoir dénoncé le trafic par le biais duquel les services secrets d'Erdogan

approvisionnaient directement en armes les groupes djihadistes opérant en Syrie, et veut le lui faire payer.

Comme tous les opposants au régime incarcérés ou révoqués de leurs fonctions depuis un an, les journalistes de *Cumhuriyet* se voient donc accusés de trahison et de complicité avec des organisations terroristes, voire d'en être membres. Erdogan classe en effet dans la catégorie « terroriste » tous ses opposants, qu'il s'agisse de la guérilla kurde du PKK, de ses frères ennemis islamistes de la secte Gülen ou de journalistes un peu trop indépendants à son goût. L'absurdité de l'accusation

saute aux yeux, mais il n'y a pas là de quoi arrêter Erdogan qui, en délicatesse avec le gouvernement allemand d'Angela Merkel, n'hésite pas non plus à traiter celle-ci de nazie voire à l'accuser, elle aussi, de complicité avec les « terroristes ».

Il est vrai que l'absurdité de ses accusations finit par se retourner contre le gouvernement Erdogan. Le dernier incident en date a été l'arrestation, après d'autres, d'un couple de jeunes, coupables... d'avoir exhibé sur leurs T-shirts l'inscription « hero », autrement dit « héros » en anglais. D'après la police turque, ce serait là un signe de reconnaissance pour les membres de la secte Gülen. Le fabricant de T-shirts, qui en a probablement produit quelques milliers de ce type, déclare n'en avoir rien su. Les deux



À Antalya, les jeunes arrêtés.

jeunes qui les ont innocemment portés ont été arrêtés et soumis à un interrogatoire serré de la police.

Il est bien sûr facile de comprendre que les membres d'un parti qui se savent pourchassés depuis des mois éviteraient d'exhiber de façon aussi visible un signe de reconnaissance. Mais les policiers turcs qui

ont arrêté les deux jeunes avaient aussi toutes les raisons de craindre, s'ils ne l'avaient pas fait, d'être à leur tour accusés de complaisance pour les gülenistes...

Pour le régime dictatorial d'Erdogan, l'autoritarisme ne semble même pas s'arrêter aux limites... de l'absurde.

André Frys

Allemagne : accord entre malfaiteurs

La presse allemande a révélé le 21 juillet l'existence d'un accord de cartel entre les cinq principaux constructeurs automobiles du pays : Volkswagen, BMW, Audi, Daimler et Porsche.

Depuis les années 1990, au cours de plus d'un millier de réunions tenues secrètes, des responsables des différents secteurs se seraient mis d'accord sur des équipements automobiles (systèmes d'embrayage, de transmission, toits ouvrants...) et sur le choix de sous-traitants. Ils se seraient aussi rencontrés depuis 2006 pour fabriquer de petits réservoirs d'additif, alors que, pour limiter efficacement la pollution, de plus grands réservoirs sont nécessaires. Volkswagen, le premier constructeur allemand, a déjà été sanctionné en 2015 pour avoir vendu dans le monde entier plus de 11 millions de véhicules présentés faussement comme peu polluants.

L'entente des cinq



Contrôle pollution d'une voiture au Diesel.

constructeurs a bien sûr pour objectif de baisser les coûts de ces équipements tout en maintenant les prix de vente de leurs véhicules. Un tel accord est interdit dans l'Union européenne. Pour le moment, aucune enquête officielle n'a été ouverte par les institutions européennes ou l'Office allemand anti-cartel. Mais, alors que ces ententes commencent à être dévoilées, une course à l'autodénonciation est lancée

pour échapper aux amendes extrêmement fortes qui pourraient leur être infligées. Volkswagen et Daimler ont averti les autorités européennes et allemandes il y a un an... en dénonçant leurs concurrents et complices.

Ces pratiques sont générales dans le monde des trusts. Les ententes illicites sont fréquentes et permanentes, c'est ce qu'ils appellent la libre concurrence.

Cédric Duval

Frontière mexicaine : le mur de la honte, le désert de la mort

Pour atteindre la citadelle Europe, les migrants doivent, pour beaucoup, prendre la mer dans des conditions dramatiques. De l'autre côté de l'Atlantique, c'est le désert qu'ils doivent traverser pour atteindre les États-Unis. Beaucoup y laissent la vie.

On vient ainsi de retrouver neuf morts dans une remorque à San Antonio, à 200 km de la frontière mexicaine, et trente autres passagers ont été hospitalisés. Deux enfants voyageaient également dans ce camion de la mort. La climatisation était en panne : les températures ont atteint jusqu'à 65°C.

Selon le chef de la police locale, « cela se produit tout le temps ». En effet, le mois dernier, une douzaine de migrants ont été abandonnés et bloqués dans un camion pendant douze heures à Houston, avant que quelqu'un ne s'en aperçoive. Il y a quatorze ans, 19 migrants avaient perdu la vie dans des circonstances similaires, toujours au Texas.

Des centaines de milliers de personnes venues du Mexique et d'Amérique centrale tentent chaque année d'entrer clandestinement aux États-Unis. Certains passent la frontière pour la

première fois. D'autres en sont à leur deuxième, troisième passage ou plus, au fil des expulsions. Car, comme son prédécesseur, Obama, qui avait reconduit plus de trois millions de sans-papiers à la frontière, Trump expulse à tour de bras.

À propos des victimes de San Antonio, le directeur de l'immigration et des douanes menace : « Le terrible crime découvert la nuit dernière est un vif rappel de la raison pour laquelle les responsables de réseaux de trafics d'êtres humains doivent être poursuivis. » Gageons que ce fonctionnaire ne remontera pas la filière jusqu'à ceux qui, par leur politique, nourrissent ces réseaux : les chefs d'État qui décident de fermer les frontières et de rendre l'immigration illégale, et qui expulsent des gens qui n'avaient commis d'autre crime que vouloir mieux vivre.

Line Kovic

IL Y A CENT ANS

1917 : l'entrée en guerre des États-Unis

Macron a déclaré vouloir, avec la venue de Trump le 14 juillet, fêter l'anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis en 1917. Il aurait pu ajouter : fêter la roublardise du président Wilson, qui a précipité son peuple dans la guerre pour les intérêts de la grande bourgeoisie, alors qu'il s'était fait réélire quelques mois auparavant en promettant de faire la guerre aux trusts et de s'opposer à l'entrée en guerre.

Présenter l'entrée en guerre des États-Unis en 1917 comme le sursaut d'un pays mobilisé pour défendre la « liberté » est une mauvaise fable contraire à la réalité. L'opposition à la participation à cette guerre fut farouche. La grande majorité de la population américaine ne voulait pas aller sacrifier sa vie dans la boucherie qui ensanglantait l'Europe et une partie du monde, pour les calculs de quelques grands trusts. Wilson, d'ailleurs, pour se faire réélire, avait proclamé en 1916 que, grâce à lui, « l'Amérique [était] restée en dehors du conflit européen ».

Mais depuis des mois le même Wilson complotait pour provoquer l'entrée en guerre des USA. L'impérialisme américain, après avoir mis sous tutelle le reste de

l'Amérique, centrale et du Sud, avait désormais des ambitions planétaires à hauteur de la puissance de ses trusts. Il ne voulait pas être absent des marchandages entre puissances qui auraient lieu à la fin de la guerre. Il voulait aussi hâter cette fin, alors que la guerre commençait à provoquer des mouvements révolutionnaires dans toute l'Europe.

La grande bourgeoisie américaine avait fait des affaires en or en vendant à tous les belligérants, sans le moindre ostracisme. Mais il lui fallait plus, et c'est pourquoi Wilson voulait cette déclaration de guerre. L'opposition la plus farouche à cette politique vint du camp de la classe ouvrière, menée par les deux leaders ouvriers et socialistes les plus célèbres



Manifestation des IWW, New York, 1914.

du pays : Eugène Debs et Bill Haywood. Le premier était un ex-candidat socialiste à la présidence des États-Unis, le second un dirigeant du syndicat révolutionnaire, les IWW, et par ailleurs socialiste, les deux ayant mené des luttes ouvrières mémorables.

Contrairement à l'immense majorité des dirigeants socialistes et ouvriers européens, ces militants ne capitulèrent jamais. Eugène Debs déclarait : « Je ne vois pas de flibustier étranger qui pourrait plus dépouiller les travailleurs américains que

ne le font actuellement les Rockefeller et leurs copains pirates. Les travailleurs n'ont pas de patrie à défendre. Elle appartient aux capitalistes et aux ploutocrates. » Debs et Haywood payèrent, sous l'impulsion du « grand démocrate » Wilson, le prix fort de leur attachement aux idées socialistes révolutionnaires par des condamnations à des années de prison chacun.

La population, elle, paya de 120 000 morts la défense des intérêts de sa bourgeoisie. Au sortir de la guerre, Wilson, après avoir reçu le

prix Nobel de la paix, mena la guerre aux « rouges ». Il fit interdire le jeune Parti communiste et c'est sous sa présidence que fut menée, sous la direction du procureur général Palmer, une véritable chasse à tout ce qui était communiste, anarchiste, socialiste ou simplement contestataire.

Si les travailleurs peuvent être fiers de quelque chose c'est d'avoir eu, en leur temps, aux États-Unis, des représentants qui ont sauvé l'honneur de leur camp.

Paul Sorel

Chômeurs : dans le collimateur du gouvernement

L'OFCE, un organisme universitaire de recherche économique, vient de publier une étude qui montre que le contrôle des chômeurs n'a aucun effet sur l'emploi.

En effet, huit sur dix des contrats de travail signés chaque mois concernent des contrats de moins d'un mois et sont pris par des chômeurs. La simple pression économique, en clair le besoin de nourrir sa famille et de payer son loyer, sont suffisants pour contraindre les chômeurs à prendre les emplois qui se présentent. Les « 500 000 emplois non pourvus », dont se gargarisent ceux qui aiment s'en prendre aux chômeurs, ne représenteraient qu'un pour cent des contrats de travail signés chaque année. S'il y a des chômeurs, c'est parce que le patronat a supprimé et supprime toujours des emplois par millions.

Cette évidence n'a pas empêché Macron de répéter pendant sa campagne électorale le préjugé anti-chômeurs le plus galvaudé.

D'après lui, les 500 000 emplois non pourvus, alors qu'il y a 5,5 millions de chômeurs, montreraient que les chômeurs refusent de travailler et qu'il faut donc les y contraindre. Et Macron d'affirmer que les chômeurs seront radiés lorsqu'ils refuseront deux emplois, ajoutant qu'il comptait ainsi économiser un milliard d'euros d'indemnités.

Cette disposition sur les deux propositions d'emploi existe déjà depuis 2008. Elle est assortie d'une longue liste de cas permettant de priver un travailleur sans emploi de ses indemnités. Macron envisage en fait un durcissement du contrôle des chômeurs, suivi d'un plus grand nombre de radiations provisoires ou définitives. Il a aussi en préparation un changement des critères pour contraindre

un travailleur à accepter un emploi sous peine de radiation. Un nombre toujours plus grand de travailleurs seront donc forcés d'accepter des contrats toujours plus courts, plus mal payés, plus éloignés de leur domicile, à des conditions de plus en plus mauvaises. On ne pourra plus refuser un boulot d'une semaine pour lequel le peu qu'on gagne en plus du chômage est consommé dans le gasoil du déplacement.

Le programme de Macron sur le chômage est dans la même veine que ses directives sur le Code du travail. Ce sont des attaques politiques contre les travailleurs, une campagne idéologique contre la conscience ouvrière, des encouragements à tous les patrons qui veulent serrer la vis. Ce sont aussi, bien entendu, des mesures propres à faire baisser le prix de la force de travail et, par là-même, à faire augmenter les profits patronaux.

Paul Galois

Lutte contre le sida : pas une priorité pour Emmanuel Macron

La 9^e conférence scientifique internationale sur le sida a réuni à Paris plusieurs milliers de personnes du 23 au 26 juillet.

Macron ne s'est pas rendu à cette conférence, c'est donc le discours de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, que des militants associatifs ont interrompu aux cris de « *Macron, complice du sida!* », protestant contre la baisse des budgets consacrés à la recherche et à la prévention. À Narbonne, par exemple, l'unique centre de dépistage de la ville a fermé début juillet, faute de moyens. Le financement de la recherche et de la lutte contre le sida, où la France brillait déjà par sa pingrerie – 242 millions en 2016 contre 656 millions pour le Royaume-Uni par exemple – n'est clairement pas une priorité pour le nouveau gouvernement.

En dix ans, les efforts des chercheurs et des militants des associations de lutte contre le VIH ont permis de diviser par deux le nombre de décès liés au sida dans le monde, mais cette maladie provoque toujours un million de morts par an, particulièrement dans les

régions les plus pauvres. Près de la moitié des porteurs du VIH n'a toujours accès à aucun traitement, 30 % d'entre eux ignorent même leur séropositivité faute de dépistage.

Malgré les avancées scientifiques, l'argent reste le nerf de la guerre pour faire face au sida. En 2016, 19 milliards de dollars avaient été réunis à cet effet à l'échelle de la planète, mais d'après un responsable de l'ONU, il manque encore près de sept milliards pour atteindre les objectifs fixés.

L'essentiel des critiques ont visé Trump, qui envisage une baisse massive de la contribution des États-Unis au financement de la lutte contre le VIH. Mais l'ensemble des gouvernants des pays développés, dont ceux de la France, en refusant les moyens nécessaires à la recherche et à la prévention, ont leur part de responsabilité.

Melika Rieux

Justice pour Adama Traoré!



La manifestation du 22 juillet.

Il y a un an, le 19 juillet 2016, Adama Traoré, un jeune homme de 24 ans, décédait après avoir été arrêté et conduit à la gendarmerie de Persan, dans le Val-d'Oise.

Il a fallu beaucoup d'acharnement à la famille d'Adama Traoré pour remettre en cause les conclusions du premier procureur, obtenir que celui-ci soit dessaisi de l'affaire et que soit au moins reconnue la cause de la mort, l'asphyxie.

Pour l'instant, l'enquête est en cours mais

les témoignages d'un des gendarmes et d'un sapeur-pompier confirment qu'Adama Traoré a été plaqué au sol, face à terre, sous le poids de trois gendarmes. Ces derniers pourraient être convoqués en septembre.

Cette mort est révélatrice du sentiment d'impunité des gendarmes et des policiers et de leur tentation de voir dans chaque jeune de milieu populaire un délinquant possible. Cette attitude est ravivée par le climat sécuritaire et les discours anti-immigrés.

Aux nombreuses discriminations sociales subies par cette jeunesse populaire, comme un plus fort taux de chômage, vient s'ajouter le comportement des forces de police et de gendarmerie.

Samedi 22 juillet, une nouvelle marche pour obtenir justice pour Adama Traoré a réuni plus d'un millier de personnes. La poursuite de la mobilisation est indispensable pour empêcher que cette affaire tombe dans l'oubli et obtenir que les agissements des policiers soient dénoncés.

Inès Rabah

États généraux de l'alimentation : les trusts gavés

Les États généraux de l'alimentation ont été inaugurés le 20 juillet en présence des têtes d'affiche du monde de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des grandes associations en rapport avec l'alimentation et la consommation, mais sans Macron, plus occupé à visiter les militaires.

Au menu des États généraux, il y a : ateliers de discussion, discours, paillettes et petits fours, le clap de fin du grand raout étant prévu le... 30 octobre. En préliminaire, le ministre de l'Agriculture a reçu individuellement chaque dirigeant des organisations professionnelles concernées. Mais aussi les patrons d'Auchan, Carrefour, Leclerc, Intermarché, Système U, Coop de France, Danone et celui du Groupe agroalimentaire Avril, dont le PDG était Xavier Beulin, président de la FNSEA. Le gouvernement affirme aux patrons de ces groupes qu'ils seront aux premières loges pour bénéficier du plan d'investissement de 5 milliards d'euros sur cinq ans.

La FNSEA, premier syndicat d'exploitants agricoles, demande qu'on « sorte des prix bas » dans les rayons des hypermarchés.

Ce serait donc aux

consommateurs, aux classes populaires, de payer plus et d'assurer les profits des capitalistes de l'agroalimentaire et de la distribution. Tout en garantissant les marges des gros agriculteurs et des grandes coopératives agricoles dont la FNSEA défend les intérêts.

Les petits producteurs qui veulent pouvoir vivre de leur travail n'ont rien à attendre de ces palabres. Et pas plus les salariés dont le pouvoir d'achat régresse depuis des années. Si le prix du lait payé au producteur a baissé de 7,3 % en 2016 après une baisse de 14 % en 2015, les consommateurs n'en ont profité en rien, à l'inverse des propriétaires des grandes chaînes commerciales, des groupes agro-industriels et financiers parmi les plus grandes fortunes du pays.

Philippe Logier

Smurfit Kappa CNC – Reims : grève contre un licenciement

Depuis vendredi 21 juillet 2017, à la prise de poste du matin, l'ensemble des 66 salariés de l'entreprise Smurfit Kappa CNC de Reims, usine spécialisée dans l'emballage, se sont mis en grève.

Depuis des mois, le non-remplacement des départs amène un surcroît de travail à ceux qui restent. Cela s'accompagne d'une pression de la hiérarchie qui a conduit bon nombre de salariés au burn-out. Un climat infect qui se traduit par des coups de sang de la part de la hiérarchie. Mais tout cela n'avait que trop duré!

L'annonce, jeudi 13 juillet, qu'un salarié s'était vu interdire de rejoindre son poste de travail et signifier une mise à pied à titre conservatoire dans l'attente d'un entretien avant licenciement a suscité l'indignation. Celle-ci s'est transformée en colère lorsque le motif a été connu: il lui était reproché d'avoir dit à un client qui exigeait de savoir le délai de livraison, son impossibilité de lui donner une réponse précise du fait d'une absence d'information de la part de sa hiérarchie.

En brandissant la menace d'un éventuel licenciement, la direction voulait intimider l'ensemble des

travailleurs de l'entreprise. Une pétition a circulé en début de semaine et a été signée par l'ensemble des ouvriers et employés. Le bruit courant d'un débrayage, la direction a essayé de dire que la grève ne serait pas licite. Les travailleurs ne se sont pas laissés prendre et l'ont rembarquée quand, vu les commandes à réaliser, elle demandait de venir travailler les samedis.

Le 21 juillet, jour de l'entretien disciplinaire du salarié, toute l'entreprise, à part les cadres, s'est donc mise en grève, mettant la production à l'arrêt. La



direction persistant dans sa menace licenciement, les salariés ont décidé de poursuivre le mouvement le 24 juillet. Devant la détermination des grévistes, la direction a fait marche arrière et a pris l'engagement de conserver l'employé. La grève est suspendue dans l'attente de la notification écrite qui doit intervenir après le délai légal de réflexion. Pour ce qui est de la journée de grève, elle sera prise sur les RTT.

En soutenant leur collègue, chacun avait conscience de défendre sa dignité d'ouvrier et, montrer qu'il est hors de question d'accepter de tels agissements de la part de la direction.

Correspondant LO

Ardennes Forges : la justice fait les poches des licenciés

La Cour de cassation vient de confirmer un jugement qui prive 47 ex-salariés d'Ardennes Forges d'une grande partie de leurs indemnités de licenciement, permettant qu'on les contraigne au remboursement de 6 000 à 24 000 euros par travailleur.

Ardennes Forges était le nom de l'ancienne entreprise Thomé-Génot, fabriquant à Nouzonville des alternateurs pour l'industrie automobile. Elle avait été reprise en 2006 par des patrons américains qui s'étaient débarrassés de 267 des 320 salariés et qui, d'escroqueries en montages financiers frauduleux, ont amené à sa liquidation en 2009. À l'époque, cela ne s'était pas fait sans luttes et sans affrontements avec les CRS.

En 2010, le tribunal des prud'hommes avait accordé 900 000 euros d'indemnités aux 47 derniers salariés jetés dehors. Ces indemnités avaient été réglées par l'AGS, l'association patronale qui se substitue aux patrons insolvables ou introuvables.

Mais l'AGS a depuis contesté cette décision devant la justice. Elle vient d'obtenir, sept ans après, le droit de réclamer le remboursement de presque trois quarts des indemnités versées aux 47 travailleurs.

La loi est ainsi faite pour la bourgeoisie au détriment des salariés qui sont tenus de rembourser, même s'ils n'ont plus l'argent depuis bien longtemps. Inversement, quand un patron dépose le bilan, la loi sur les sociétés anonymes l'absout de toutes les dettes, qui ne peuvent donc pas lui être personnellement réclamées.

La plupart de ces travailleurs n'ont toujours pas retrouvé d'emploi neuf ans après leur licenciement. Ceux qui ont retrouvé du travail ont des salaires

diminués, comme cet employé de mairie s'occupant d'espaces verts pour 893 euros par mois. Et c'est à ces travailleurs qu'on réclame des sommes allant jusqu'à 24 000 euros!

Interpellée sur cette injustice, la ministre du Travail Pénicaud a reçu une délégation le 25 juillet et déploré « une situation dramatique pour les 47 familles », mais sans rien faire contre.

De leur côté, les patrons escrocs qui avaient siphonné la trésorerie d'Ardennes Forges il y a dix ans n'ont rien remboursé des subventions publiques qu'ils avaient touchées à l'époque. Ils n'ont rien payé non plus des 20 millions d'euros de dommages et intérêts auxquels ils avaient été condamnés en 2009. Leur procès en appel est régulièrement repoussé. Et s'ils ont également été condamnés à cinq ans d'emprisonnement en 2008, ces patrons n'ont pas encore dormi une seule nuit en prison ni en France ni aux États-Unis...

Lucien Déroit

Nobel plastiques Automotive Vitry-le-François : en grève

Les travailleurs de l'usine Nobel Automotive de Vitry-le-François, dans la Marne, sont en grève depuis le 19 juillet contre le plan de licenciement annoncé début mai de 120 personnes sur les 277 que compte l'entreprise.

Depuis le rachat en 2007 par le groupe turc Orhan, les effectifs n'ont cessé de fondre. Ils sont passés de 700 personnes, intérimaires compris, à moins de 300 aujourd'hui, du fait du non-remplacement des départs en retraite, du licenciement des intérimaires et d'un premier plan dit social en 2014. Lors de ce dernier, la mobilisation des travailleurs était parvenue à réduire le nombre de suppressions de postes de 96 à 40, en exigeant de la direction le maintien de l'activité. C'est dans ce même état d'esprit que les travailleurs sont entrés en lutte cette semaine alors que la direction prévoit de transférer l'essentiel de la production en Roumanie.

Ce sous-traitant automobile, dont les donneurs d'ordres sont PSA et Renault qui affichent une santé financière au beau fixe, a d'ailleurs réalisé 2,3 millions d'euros de bénéfice l'an dernier. Quant au carnet de commandes, il est plein, avec notamment des commandes pour les modèles haut de gamme de Peugeot que sont les 3008 et 5008. La direction voudrait imposer de venir travailler le samedi et remettre en cause les congés face à la forte demande de pièces. Un comble: demander de venir travailler plus, alors que dans le même temps le

groupe veut licencier!

Face à la détermination des grévistes, aucune production ne sort, la direction oppose un mur et joue sur le pourrissement du conflit. Rien ne dit qu'elle l'emportera.

Les ouvriers en grève se battent en premier lieu pour le maintien des emplois, et ensuite pour des indemnités supra-légales de sept mois de salaire et 1 000 euros supplémentaires par année d'ancienneté, avec un congé de reclassement, payé à 100% du salaire net, de 18 mois pour les plus de 45 ans et de 13 mois pour les autres. Ce sont ces mêmes conditions qu'ils avaient obtenues lors du précédent plan social de licenciements.

À tous les niveaux de l'industrie automobile, des sous-traitants aux constructeurs, c'est la même course au profit qui prévaut en utilisant à chaque fois la même recette, celle des suppressions d'emplois et des licenciements, ce qui n'est pas sans rappeler le conflit en cours chez GM&S.

Alors oui, il est nécessaire d'arrêter l'hémorragie et d'interdire les licenciements notamment dans les entreprises et les groupes qui font des bénéfices comme le groupe Orhan.

Correspondant LO



LU - Cestas : sauvegarder les temps de pause !

Une trentaine de travailleurs, sur les 500 de l'usine LU de Cestas, en Gironde, se sont mis en grève durant une heure lundi 13 juillet à l'appel de la CGT et de la CFDT.

Depuis plusieurs mois, la direction fait la chasse à tout ce qui peut ralentir la production. Ainsi, elle a remis en cause certaines pauses que les travailleurs avaient l'habitude de prendre, les qualifiant de pauses de complaisance. Mais cette décision passe mal et bien des travailleurs continuent de braver l'interdiction de quitter la chaîne pour souffler. Il faut dire que, après une année record en 2016, la production a encore augmenté de 17% en un an. Les travailleurs voient bien que ces records se font avant tout à leurs dépens.

Afin de s'imposer, la direction a d'abord multiplié les lettres de rappel à l'ordre à l'encontre de ceux qui continuent à prendre leur pause. Puis, elle a commencé à convoquer certains en entretien.

Ces derniers jours, elle a ainsi convoqué deux salariés à des entretiens préalables à sanction, pouvant aller jusqu'au licenciement. Mais cette fois, ce n'est pas passé. Très rapidement, un débrayage d'une heure a été organisé à l'appel de la CGT et de la CFDT. Un tour des chaînes a entraîné une trentaine de salariés, désorganisant la production. Les revendications ne se limitaient pas à la défense des deux salariés convoqués. Elles dénonçaient aussi le travail des jours fériés qui se développe au point de devenir quasiment la règle. Les grévistes dénonçaient aussi les refus par la hiérarchie d'accorder les jours de congés payés

voulus par les travailleurs.

La direction a fait ce qu'elle a pu pour intimider les grévistes, arguant notamment de la visite d'un de ses principaux clients, Leclerc. Un responsable des ressources humaines, diligenté pour demander aux grévistes de se rendre moins visibles, s'est fait conspuer et, pour une fois, pas un chef ne s'est montré pour réprimander ou menacer de sanction.

Les travailleurs sont bien conscients que cette grève ne suffira pas à elle seule à faire reculer la direction, mais ceux qui ont participé au mouvement sont contents d'avoir pu se faire entendre et respecter de l'encadrement.

Correspondant LO



Les Mikado, produits à Cestas.

Française de Mécanique : PSA détruit les emplois et surexploite ceux qui restent

La Française de Mécanique, à Douvrin, dans le Pas-de-Calais, fabrique des moteurs pour PSA principalement et pour Renault. Elle employait encore il y a quinze ans plus de 6 000 salariés. Après la fermeture de la fonderie en 2006 et un plan de compétitivité imposé en 2013, les effectifs sont passés à moins de 2 000 salariés présents sur le site dont 300 contrats précaires (intérimaires, contrat-pro, apprentis...).

La direction du groupe a décidé de compacter l'usine, de vendre des terrains et des bâtiments ou d'en raser. Ainsi, sur les huit bâtiments existant auparavant, il n'en reste que trois occupés par les activités moteurs.

La direction prévoit d'utiliser à plein rendement les deux seuls ateliers qu'elle veut garder. Il y en a déjà un qui fonctionne quasiment 24 heures sur 24, avec travail souvent obligatoire les samedis matin ainsi que les jours fériés, mais la production devrait aussi monter rapidement dans le deuxième atelier où un nouveau moteur diesel va être produit.

Les dirigeants veulent faire passer l'idée que le redimensionnement de l'usine divisée par trois a

été fait pour préserver la compétitivité, et donc l'avenir. En attendant, malgré la montée en volume, PSA supprime encore des emplois : plus de 200 depuis janvier 2017. Les techniciens sont invités à aller voir la cellule mobilité pour quitter le site, voire le groupe. Les agents de maintenance, eux, ont été éclatés et certains intégrés sur les lignes de production. Pour les ouvriers, ce sont la flexibilité et les heures supplémentaires à tout va. La montée des cadences laisse bien des travailleurs sur les genoux, en fin de poste et plus encore en fin de semaine.

Sur les dix dernières années, plus de 500 travailleurs ont déclaré des TMS (troubles musculo-squelettiques) en maladie professionnelle. Et malgré

la présence dans l'usine d'un ergonome et même d'un kinésithérapeute, rien n'y fait, les tensions et la charge de travail continuent à démolir les tendons et les articulations.

Malgré ces dégâts, la direction profite de la loi santé au travail pour réduire les horaires et l'activité du service médical en diminuant le nombre de surveillances médicales pour les salariés ayant des postes exposés aux nuisances sonores, vapeurs d'huile, etc. Il ne restera plus que 700 salariés en surveillance médicale renforcée contre 1 600 l'an dernier.

PSA fait de nouvelles économies par millions en continuant à dégrader les conditions de travail. En 2016, ses profits ont dépassé les deux milliards d'euros et la direction se réjouit déjà des bons chiffres de vente du 1^{er} trimestre 2017.

Seule la colère pourra arrêter sa machine à faire des profits en surexploitant les travailleurs, ici à Douvrin, comme ailleurs dans toutes les autres usines du groupe.

Correspondant LO

Hôpital psychiatrique Saint-Égrève : la direction contre les travailleurs mobilisés

Jeudi 19 juillet, un rassemblement s'est tenu à l'appel de la CGT devant le Palais de justice de Grenoble pour soutenir la section CGT de l'hôpital psychiatrique de Saint-Égrève dans l'Isère, assignée en justice par la direction. En effet, celle-ci lui réclame, ainsi qu'à l'Union départementale CGT, environ 25 000 euros au titre de dommages et intérêts. Le prétexte ? Des tags écrits sur une palissade et des banderoles, faites avec des draps, suspendues à des fenêtres, et que la direction a fait enlever à prix d'or par une entreprise.

Cette assignation en justice est une véritable provocation et une façon pour la direction d'essayer d'intimider, voire de faire taire ceux qui contestent sa politique depuis des mois.

Plusieurs travailleurs ont débrayé et manifesté au sein de l'hôpital en mars dernier. En cause : une réorganisation des horaires qui conduit à une dégradation des conditions de travail, mais qui permet à la direction d'économiser des postes. Cette réorganisation s'ajoute à la fermeture de lits, à un hôpital souvent saturé à 100% qui ne permet plus d'accueillir les urgences, à moins de faire sortir des patients plus rapidement que prévu.

Les salariés de l'hôpital qui défendent leurs droits et celui des malades refusent de faire les frais de la politique d'austérité dans ce secteur. Et ce n'est pas ce nouveau coup de la direction qui va les faire taire.

Correspondant LO

Hôpital Saint-Antoine Paris 12^e : y'a pas écrit La Poste !

Fin juin, la direction de l'hôpital a supprimé deux emplois au service du vaguemestre qui assure le courrier, le tri, etc. Le courrier n'est donc plus distribué dans les services, ni ramassé, ni trié. Ce sont surtout les secrétaires médicales qui se retrouvent avec du travail en plus pour s'occuper de courrier.

La direction s'est heurtée à une contestation dès son forfait connu, l'ensemble des secrétaires médicales ayant appris par un simple mail qu'elles allaient avoir du travail en plus au sein de leur service. Ce qui est très mal passé. Alors quand elles ont appris qu'en plus elles allaient devoir effectuer le tri du courrier au sein du service du vaguemestre, cela a été la goutte d'eau de trop.

À l'appel de la CGT, plusieurs rassemblements d'une trentaine de personnes ont été organisés dans l'hôpital début juillet. Dans la continuité de ces rassemblements, les protestataires ont interpellé la direction en manifestant pour exprimer leur désaccord, avec comme slogan : « Pas d'embauche, pas de

courrier ».

La direction a bien été obligée de les entendre, surtout quand ils sont venus déposer les pochettes de courrier dans ses bureaux le 7 juillet. Le message était clair : c'est la direction qui supprime des emplois c'est à elle d'assurer le courrier, pas aux employés.

La direction a reçu les travailleurs concernés et leur a assuré qu'elle allait étudier le problème en effectuant un audit. Pas sûr qu'ils aient la patience d'attendre très longtemps...

Pour tous ceux qui étaient là, il est clair que c'est la mobilisation qui pourra mettre un coup d'arrêt aux attaques de la direction sur le courrier, mais aussi sur le manque plus général de personnel.

Correspondant LO

26 juillet, VI^e Congrès du Parti bolchevique : le parti de Lénine et Trotsky

Malgré la répression consécutive aux Journées de juillet, malgré l'absence de Lénine et l'emprisonnement de plusieurs dirigeants dont Trotsky, le Congrès du Parti bolchevique eut lieu à la date prévue. C'est une date importante dans l'histoire du mouvement révolutionnaire russe. En effet, si sur le plan du programme le congrès se borna, si l'on peut dire, à entériner les thèses d'avril de Lénine, il marqua, en leur absence, l'accord désormais complet entre Lénine et Trotsky. C'est alors, et pour toute la durée de la période révolutionnaire, que se forma « le parti de Lénine et Trotsky ». Ce dernier écrit dans son *Histoire de la révolution russe* :

« Le 26 juillet s'ouvrit le Congrès d'unification, en réalité le VI^e Congrès du Parti bolchevique, qui se déroula à demi légalement, se dissimulant alternativement dans deux quartiers ouvriers. 175 délégués, dans ce nombre 157 avec voix délibérative, représentaient 112 organisations groupant 176 750 membres. À Petrograd, l'on comptait 41 000 membres : 36 000 dans l'organisation bolcheviste, 4 000 chez les interdistricts [l'organisation de Trotsky] environ 1 000 dans l'organisation militaire. Dans la région industrielle de Moscou, le parti comptait 42 000 membres, dans l'Oural 25 000, dans le bassin du Donetz environ 15 000. Au Caucase, il existait de grandes organisations bolchevistes, à Bakou, à Grosny et à Tiflis : les deux premières se composaient presque exclusivement

d'ouvriers ; à Tiflis prédominaient les soldats. » (...)

« À ce congrès – disait plus tard, dans ses Souvenirs, Piatsnitsky, un des secrétaires actuels de l'Internationale communiste – n'assistèrent ni Lénine, ni Trotsky, ni Zinoviev, ni Kamenev... Bien que la question du programme du parti eût été retirée de l'ordre du jour, le congrès se déroula sans les leaders, avec activité et fort bien... » À la base des travaux se placèrent les thèses de Lénine. Il y eut comme rapporteurs Boukharine et Staline. Le rapport de Staline ne mesure pas trop mal la distance parcourue par le rapporteur lui-même, avec tous les cadres du parti, en quatre mois, depuis l'arrivée de Lénine. Théoriquement peu sûr de lui, mais résolu politiquement, Staline tente d'énumérer les traits marquants qui déterminent « le caractère

profond de la révolution socialiste, ouvrière ». L'unanimité du Congrès, comparativement à la conférence d'avril, saute aux yeux.

Au sujet des élections du Comité central, le procès-verbal du Congrès communique : « On lit les noms des quatre membres du Comité central qui ont obtenu le plus grand nombre de voix : Lénine, 133 voix sur 134 ; Zinoviev, 132 ; Kamenev, 131 ; Trotsky, 131. En outre sont élus au Comité central : Noguine, Kollontaï, Staline, Sverdlov, Rykov, Boukharine, Artem, Ioffé, Ouritsky, Milioutine, Lomov. » Il faut remarquer cette composition du Comité central : sous sa direction s'accomplira l'insurrection d'octobre.(...)

Sverdlov, qui, pratiquement, avait organisé le congrès, disait dans son rapport : « Trotsky, dès avant le Congrès, est entré dans la rédaction de notre organe,



En 1920, Lénine et Trotsky à la tête de l'État ouvrier.

mais son incarceration l'a empêché d'y participer effectivement. » C'est seulement au congrès de juillet que Trotsky entra formellement dans le parti bolchevique. Le bilan des années de dissensions et de lutte fractionnelle fut clos. Trotsky vint à Lénine comme à un maître dont il avait compris la force et l'importance plus tard que bien d'autres, mais peut-être plus complètement. (...) Déjà, le seul nombre des voix données à Trotsky quand il fut élu au Comité central montra que personne dans le milieu bolchevique ne le considérait, au moment même de son entrée dans le parti, comme un intrus.

Invisiblement présent au congrès, Lénine insufflait dans les travaux de l'assemblée l'esprit de responsabilité

et d'audace. Le créateur et l'éducateur du parti ne tolérait pas plus la négligence dans la théorie que dans la politique. Il savait qu'une formule économique inexacte, de même qu'une observation politique inattentive prennent de cruelles revanches à l'heure de l'action. Défendant son procédé d'attention chicanière à l'égard de chaque texte du parti, même d'un texte d'importance secondaire, Lénine répéta plus d'une fois : « Ce ne sont pas des vétilles, il faut de la précision : notre agitateur apprendra cela par cœur et ne sera pas dérouteré... » « Notre parti est bon » ajoutait-il, ayant en vue précisément cette attitude sérieuse, exigeante, de l'agitateur du rang, au sujet de ce qu'il fallait dire et de la façon de le dire. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Budget militaire: le pactole des marchands de canons

L'état-major, la presse, les politiciens et les marchands de canons intéressés se sont élevés contre « la réduction de 850 millions du budget de l'armée ». L'annonce de cette prétendue coupe a entraîné un véritable psychodrame, la démission du chef d'état-major, des tirades patriotiques à n'en plus finir, une nouvelle série de tournées des popotes du président et de son ministre et des reportages larmoyants sur les fuites d'eau à la base de Toulon, les casernes décrépies, les pataugas à ressemeler.

Ce n'est pourtant pas la Berezina: pour boucler son budget le gouvernement coupe dans toutes les dépenses sociales mais reporte simplement de quelques mois les commandes de certains matériels militaires neufs. Naturellement, vu le prix de ce matériel, le moindre report se calcule en centaines de millions... puisque les dépenses se chiffrent en milliards. Macron avait par ailleurs annoncé, et maintenu, que le budget militaire augmenterait chaque année de 1,2 milliard d'euros à partir de 2018.

Cette comédie en cache peut-être une autre. Macron s'est depuis longtemps prononcé pour une défense, et donc une industrie de défense, européenne. Sa précédente ministre des Armées était même une militante de longue date de la constitution d'une armée européenne. Les gouvernements français et allemand ont annoncé il y a peu leur intention de lancer un avion de combat

européen capable de remplacer ceux actuellement en service dans les différentes armées.

Or il y a en France partage des tâches et du marché militaire entre deux groupes. D'une part Dassault, actionnaire de Thales, lui-même actionnaire de Naval Group (ex-DCNS), fabrique de l'armement « français » en étroite symbiose avec l'État. D'autre part Airbus et ses filiales, premiers fournisseurs de l'armée avec le

monopole des hélicoptères et des missiles, sont des conglomérats européens, même s'ils gardent des liens étroits avec l'État. Les groupes sont partiellement entremêlés mais chacun a besoin de l'État pour défendre ses profits, chacun ayant sans doute ses partisans parmi les hauts gradés, dans l'appareil de l'État, parmi les politiciens influents. La campagne contre la prétendue baisse du budget a tout l'air de cacher cette concurrence entre différents marchands de mort et leurs intérêts à long terme.

Quoi qu'il en soit, l'État dépensera des dizaines de milliards pour emplir les coffres des industriels de l'armement et les politiciens des tonnes de salive tricolore pour faire admettre à la population ce gâchis mortel.

Paul Galois



La musique qui marche au pas...

Le nouveau chef d'état-major, le général Lecointre, a été qualifié par Macron de « héros reconnu comme tel dans l'armée ». Et on est tenu d'emboîter le pas du président et de passer à son tour la brosse à reluire au vaillant général.

Le CV de Lecointre se confond, c'est bien logique, avec les interventions de l'impérialisme français ces trente dernières années. Pour n'en citer qu'une, Lecointre était capitaine au Rwanda, lorsque l'armée française

laissa organiser puis se perpétrer un génocide. Elle avait armé et soutenu les tueurs, elle tenta de les sauver lorsqu'ils furent pourchassés.

Chacun est libre de choisir ses héros.

P. G.

..... Fil rouge



Mélenchon au garde à vous

« C'est une situation d'une extraordinaire gravité »... « C'est une blessure profonde »: Mélenchon a vigoureusement dénoncé l'attitude de Macron envers le général de Villiers, dont « le devoir et l'honneur » étaient de donner son avis. Mélenchon a précisé être favorable à la conscription et opposé à la baisse du budget de la défense, alors que la France est sur « quatre fronts d'opérations extérieures » – expression pudique pour désigner les interventions impérialistes. « C'est une violence inutile » qui a été faite aux militaires, a fustigé le général Mélenchon.

Après les drapeaux tricolores et *La Marseillaise*, c'est au son du clairon que la mal-nommée France insoumise se met en branle. Au pas cadencé.

Un grand pont d'or

Neymar, viendra ou viendra pas au PSG? Le suspense reste entier. Une certitude: le coût du transfert atteindrait, entre l'indemnité de transfert, le salaire, le bonus et la prime à la signature, au moins 352 millions d'euros.

Une telle somme représente l'équivalent des salaires et cotisations versés à 12 000 salariés pendant un an. Ou encore, si le

transfert atteint 500 millions d'euros, comme c'est envisagé, cela équivaudra quasiment au PIB des Comores, qui compte 825 000 habitants.

Ceux qui en profitent appellent cela la loi du marché, les autres de la folie furieuse.

Le paradis, ici et maintenant

Au Vatican, s'ouvre le procès de deux responsables de l'hôpital pédiatrique de l'Enfant Jésus. Ils sont accusés d'avoir transféré 420 000 euros en 2014 des caisses de l'hôpital au compte en banque d'un entrepreneur. Ce dernier, comme par hasard, a rénové le duplex de 300 m² avec terrasse du cardinal en retraite Bertone, un proche de l'ancien pape Benoît XVI.

Ironie de l'affaire, l'appartement se situe dans le même immeuble que l'Autorité d'information financière du Vatican, chargée de la lutte contre les fraudes et le blanchiment d'argent!

Tout en niant être le bénéficiaire du détournement de fonds, et n'étant d'ailleurs même pas mis en examen, le cardinal a quand même remboursé 150 000 euros à l'hôpital. Cela sonne comme une confession de son péché d'avidité.

Comment dès lors reprocher à ce repentini de créer son propre paradis?

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

La dernière mesure de Macron, qui consiste à baisser dès cette rentrée les aides au logement de 5 euros, est symbolique de ce qui attend la population laborieuse. Ce sera pire qu'avec

les gouvernements précédents. Sous prétexte de faire des économies, on va faire payer les plus pauvres: les familles et les étudiants de milieu populaire qui, sans cela, ne pourraient pas

payer leur loyer.

Chaque mesure envisagée est une attaque contre le monde du travail, tandis que les plus riches verront leurs impôts diminuer et que les patrons

pourront licencier encore plus facilement.

Face à cela, les travailleurs devront se défendre, en opposant leur propre programme à celui du Medef défendu par Macron

et sa clique. C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter au travers de leurs caravanes.

Ci-dessous les prochaines étapes.

Champagne-sud

Jeu 27 juillet: Vitry-le-François
Ven 28 juillet: Verdun
Sam 30 juillet: Saint-Dizier

Jura/Saône-et-Loire

Jeu 27 juillet: Dole
Ven 28 juillet: Lons-le-Saunier
Sam 30 juillet: Beaune

Nord

Lun 31 juillet: Béthune
Mar 1^{er} août: Valenciennes
Mer 2 août: Lens
Jeu 3 août: Denain
Ven 4 août:

Maubeuge/Ferrière-la-Grande

Sam 5 août: Douai
Loire/Drôme
Lun 31 juillet: Roanne
Mar 1^{er} août:

Saint-Chamond

Mer 2 août: Saint-Étienne
Jeu 3 août: Montélimar
Ven 4 août: Romans-sur-Isère
Sam 5 août: Valence